



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org



05349-F



Distr. LIMITEE

ID/WG.165/23
7 janvier 1974

FRANCAIS

Original : ANGLAIS 3

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Réunion sur les stratégies et les politiques
de développement industriel dans les petits pays

Vienne, 26-30 novembre 1973

PROJET DE RAPPORT

rédigé par le Secrétariat de l'ONUDI

We regret that some of the pages in the microfiche copy of this report may not be up to the proper legibility standards, even though the best possible copy was used for preparing the master fiche.

Introduction

1. Une réunion sur les stratégies et les politiques de développement **industriel** dans les petits pays s'est tenue à Vienne (Autriche) du 26 au 30 novembre 1973, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement industriel (ONUDI).
2. Elle a réuni des hauts fonctionnaires venus de 12 petits pays en voie de développement^{1/}, bien que désignés par leurs gouvernements, ceux-ci participaient à la réunion à titre personnel, en qualité de spécialistes des questions traitées. Des études sur l'expérience de ces 12 pays avaient été établies à l'avance en vue de la réunion.
3. Dans un premier temps, les participants ont examiné l'expérience de ces pays, groupés d'après leur dotation en ressources naturelles. Les discussions ont porté, dans l'ordre, sur les pays insulaires (Barbade, Chypre et Maurice), les pays **sans pétrole** ou autres ressources minérales (Côte d'Ivoire, Gambie et Dahomey, Honduras, Liban et Paraguay) et les pays ayant des ressources pétrolières et/ou d'autres ressources minérales (Arabie Saoudite, Gabon et Mauritanie).
4. Les participants se sont ensuite répartis en petits groupes pour examiner dans quelle mesure la stratégie du développement en général, et les politiques industrielles en particulier, appliquées dans ces pays ont été adaptées aux conditions propres à chacun d'eux et à leur évolution.
5. La réunion s'est terminée par une séance plénière au cours de laquelle les participants ont formulé un certain nombre de conclusions et de recommandations générales.
6. Les participants espèrent que ces conclusions et recommandations présenteront un intérêt particulier pour la deuxième Conférence générale de l'ONUDI, qui doit se tenir à Lima (Pérou) en mars 1975.

^{1/} Arabie Saoudite, Barbade, Chypre, Côte d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Gambie, Honduras, Liban, Maurice, Mauritanie et Paraguay.

RAPPORT DU GROUPE D'EXPERTS

La notion de stratégie du développement industriel

7. Aux fins de la réunion, il a été décidé que 1) l'expression "stratégie du développement industriel" serait utilisée pour désigner à la fois les objectifs et la manière dont les gouvernements envisagent dans la pratique le développement industriel à long terme et 2) l'expression "politiques du développement industriel" servirait à désigner les mesures (ou instruments) et les institutions spécifiques utilisés pour appliquer la stratégie adoptée.
8. Il a été décidé en outre que la formulation de la stratégie et des politiques de développement industriel devait être considérée comme faisant partie intégrante de la stratégie et des politiques générales du développement économique de chaque pays. La stratégie choisie doit être adaptée au système social et économique du pays considéré; les considérations politiques revêtent de leur côté une importance primordiale.
9. La stratégie du développement industriel doit contenir des indications nettes quant aux types d'industries à créer à l'avenir. Elle doit préciser si les industries envisagées doivent être destinées à alimenter essentiellement a) le marché intérieur ou b) les marchés d'exportation, et évaluer les conséquences de ce choix sur les techniques à appliquer et sur la taille des entreprises. Ces indications pourraient soit porter sur les secteurs industriels à développer ou les types de projets spécifiques à réaliser, soit proposer l'adoption de critères économiques (tels que la création d'emplois) pour évaluer le degré de priorité accordé aux nouveaux projets, elles pourraient aussi suggérer l'une et l'autre de ces possibilités.
10. Le choix du type d'industrie à développer en priorité sera influencé aussi par la dotation en ressources naturelles du pays considéré, ainsi que par les qualifications et les aptitudes de sa main-d'oeuvre. Il faudra dûment tenir compte de l'évolution probable de la situation, qui pourrait influencer à long terme sur le développement de l'économie, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. La méthode adoptée doit aussi être réaliste, il faudra identifier clairement tous les obstacles qui peuvent entraver l'industrialisation, la stratégie devra tenir compte des délais nécessaires pour les éliminer, et proposer des mesures à cette fin.

11. La stratégie du développement industriel doit constituer le cadre où pourront s'inscrire les plans à long terme, les mesures spécifiques et les modifications à apporter aux institutions. Elle devra avant tout être formulée dans une perspective à long terme. On devra particulièrement tenir compte de la nécessité de concevoir le développement industriel comme un processus autonome et faire en sorte de lui conserver ce caractère.

12. Les considérations qui précèdent sont valables pour tous les pays en voie de développement, quels que soient leur superficie, leur stade de développement ou le système économique et social qu'ils ont adopté. Dans les paragraphes suivants, on s'efforcera de tirer des conclusions de l'expérience acquise par les 12 pays intéressés par la réunion.

L'expérience acquise par 12 petits pays

13. Les participants ont examiné l'expérience d'un groupe hétérogène de pays appartenant à des régions géographiques différentes. Les 12 pays considérés ont une population peu nombreuse : 10 d'entre eux comptent trois millions d'habitants ou moins, les deux autres cinq et sept millions d'habitants respectivement. Certains de ces pays en sont au tout premier stade du développement (taux d'alphabétisme peu élevé, secteur industriel peu développé et revenu par habitant inférieur à 200 dollars des Etats-Unis) dans d'autres, le taux d'alphabétisme atteint presque 100 %, le secteur industriel est assez avancé et le revenu par habitant dépasse 500 dollars. En 1970, le produit national brut des pays considérés était compris entre 40 millions et 1,6 milliard de dollars des Etats-Unis.

14. Les participants se sont accordés à reconnaître que l'étroitesse du marché national a constitué et continuera à constituer l'un des principaux facteurs limitant la gamme des industries qui pourraient être créées à chaque étape du développement. Dans tous les pays considérés, les industries de remplacement des importations ont donné un premier élan à l'industrialisation. Certains d'entre eux ont opté pour une coopération économique avec des pays en voie de développement voisins et des industries destinées à desservir le marché régional élargi ainsi créé ont été établies. Au début de l'industrialisation, l'accent a été mis sur les industries des produits alimentaires,

de la chaussure, de l'habillement, du mobilier et des matériaux de construction, un rôle important étant dévolu à l'artisanat et à la petite industrie. D'autres industries de biens de consommation ont été créées à mesure qu'augmentaient les revenus, mais le développement d'industries produisant des biens intermédiaires et des biens d'équipement n'a commencé que dans quelques pays.

15. A mesure que les pays acquéraient de l'expérience en matière d'industrie manufacturière, on a vu les industries déjà créées rechercher des débouchés à l'étranger, tandis qu'apparaissaient des industries nouvelles, orientées vers l'exportation. L'importance attribuée au développement des industries d'exportation varie d'un pays à l'autre. Dans bien des pays, ce développement a d'abord été le fait d'entreprises étrangères, par la suite, les entreprises locales ont, elles aussi, joué un rôle important. La présence d'industries d'exportation assez développées a eu pour effet de fournir aux industries existantes de nouveaux débouchés, de stimuler la création d'industries nouvelles et de donner un élan considérable à l'ensemble de l'économie. Cette constatation a conduit les participants à souligner l'importance que présente pour les petits pays une stratégie tournée vers l'extérieur.

16. Dans la plupart des pays, les principales industries d'exportation qui ont été créées utilisent des matières premières locales. Ainsi, on a construit de grandes usines modernes pour la transformation du bois, le traitement du poisson, de la viande, du sucre, des arachides, de l'huile de palme, du raisin, etc. Chypre, le Liban et le Paraguay ont également exporté avec succès un certain nombre d'autres produits manufacturés. La Barbade et l'Aurice ont développé l'industrie du vêtement ainsi que les activités d'assemblage mécanique et d'autres activités relevant des industries légères.

17. Les participants ont constaté que le développement des industries d'exportation avait été le point de départ de l'industrialisation de Hong-kong et de Singapour et avait ainsi déclenché une élévation rapide des niveaux de revenu dans ces sociétés fortement urbanisées. Les participants venus de la Barbade, de Chypre et de l'Aurice ont indiqué que l'adoption d'une stratégie analogue était envisagée dans leurs pays, en soulignant toutefois l'importance qu'y revêt le développement simultané des autres secteurs de l'économie : agriculture, tourisme et services. La pénurie d'eau et le souci de protéger l'environnement limitent la gamme des activités industrielles que leurs gouvernements sont disposés à promouvoir. À l'avenir, la stratégie fera une large place aux industries basées sur l'agriculture, aux industries légères et à des opérations de fabrication sous-traitées par des firmes de pays industrialisés.

18. Les ressources pétrolières ou minérales ont fourni à l'Arabie Saoudite, au Gabon et à la Mauritanie l'essentiel de leurs recettes d'exportation. Il était donc moins nécessaire pour ces pays de développer leur industrie et leurs exportations de produits manufacturés, et leur politique d'importation a été moins protectionniste que celle des autres pays. Les participants venus de ces pays ont déclaré que leurs gouvernements reconnaissaient que l'exploitation de ces ressources avait des limites et espéraient voir le secteur manufacturier jouer un rôle important dans l'élargissement de la base économique, la création d'emplois et la modernisation du mode de vie dans les zones rurales comme dans les zones urbaines. Le principal obstacle a été jusqu'ici la pénurie de cadres industriels administratifs et techniques ainsi que d'ouvriers qualifiés locaux, et chaque pays a dû recourir très largement à la main-d'oeuvre étrangère. La stratégie actuelle vise à surmonter cet obstacle et à renforcer les institutions capables a) d'aider au développement de petites entreprises industrielles autochtones; b) de concevoir et de créer des entreprises industrielles plus vastes, notamment dans les secteurs basés sur l'exploitation des ressources naturelles, avec la participation de l'Etat dans certains cas.

19. Trois des pays dépourvus de ressources pétrolières ou minérales (Côte d'Ivoire, Dahomey et Gambie) n'ont eu jusqu'ici ni le temps ni les ressources financières et autres suffisantes pour élargir l'étroite base économique héritée de la période coloniale. Des progrès ont été réalisés en ce qui concerne la mise en place de l'infrastructure nécessaire au développement industriel, mais le niveau peu élevé des revenus et le manque de main-d'oeuvre locale qualifiée ont freiné ce développement, particulièrement en Gambie. On s'efforce maintenant de diversifier les cultures, et les industries basées sur l'agriculture, la pêche et l'exploitation des forêts viennent en tête des industries existantes et tiennent une grande place dans les plans d'industrialisation. On travaille à la mise en place d'organismes chargés de faciliter, notamment grâce à une aide financière, la création d'entreprises artisanales et de petites industries par des ressortissants du pays. Les principales industries d'exportation développées jusqu'ici portent sur le traitement du poisson, du bois et des produits agricoles, mais la stratégie future essaiera de tirer davantage parti a) du coût relativement faible de la main-d'oeuvre locale; b) des débouchés offerts par les marchés des pays voisins.

20. Au Honduras, au Liban et au Paraguay, pays pourtant eux aussi dépourvus de pétrole et d'autres ressources minérales, l'industrialisation est relativement plus avancée. Dans chacun de ces pays, l'artisanat et les petites industries prédominaient aux premiers stades de l'industrialisation mais au cours des années 60, les entreprises plus importantes sont devenues plus nombreuses. Le Honduras et le Paraguay ont encouragé l'industrialisation en protégeant l'industrie de la concurrence des importations. Leurs principales exportations vers les pays avancés proviennent des industries basées sur les ressources agricoles. Au Liban, le secteur des services et celui du tourisme fournissent de substantielles recettes en devises, l'industrie locale est peu protégée les exportations d'assez nombreux produits manufacturés se sont développées de manière satisfaisante. Dès 1970, chacun de ces trois pays exportait environ 20 % de sa production manufacturière. Les participants à la réunion ont indiqué que les principaux objectifs de la stratégie du développement industriel pour les années à venir seront de diversifier et de renforcer la structure industrielle, de développer les compétences technologiques, d'améliorer la productivité et de développer les exportations de produits manufacturés en fonction de la capacité concurrentielle acquise.

Conclusions valables pour les petits pays

21. Les experts ont éprouvé des difficultés pour dégager, à partir de l'expérience de ce groupe hétérogène de petits pays, des conclusions de caractère général. Certains de ces pays ont réussi à créer un secteur industriel dont la part dans la production totale de l'économie est considérable (de 15 à 20 %). L'étroitesse du marché national constitue bien un obstacle à un développement industriel rapide, mais cet obstacle peut être surmonté avec le temps. Les petits pays qui ont réalisé les progrès les plus notables sont ceux dans lesquels le rapide essor d'autres secteurs de l'économie a élevé le niveau des revenus et élargi le marché national, pour bien des pays dont l'expérience a été étudiée à la réunion, l'expansion de ces autres secteurs reste la condition première du développement de l'industrie. L'industrialisation accélérée exige en outre un développement régulier de l'infrastructure et des efforts accrus pour former de la main-d'oeuvre qualifiée.

22. Les experts ont estimé qu'il n'y avait pas de limite au nombre des activités industrielles qu'un petit pays peut développer et que, par conséquent, à long terme, la stratégie de l'industrialisation devrait viser à un certain degré de spécialisation. Pour certaines activités, le choix pourrait s'imposer de lui-même, une analyse à la fois constructive et prudente des possibilités découlant de la croissance du marché intérieur et des chances d'accroissement des exportations vers d'autres pays industrialisés ou en voie de développement permettrait sans doute d'en découvrir d'autres. La stratégie des petits pays doit être orientée vers l'extérieur, la politique suivie doit encourager et soutenir le développement des industries qui sont déjà exportatrices, et permettre d'identifier des industries plus complexes qui pourraient contribuer à élever régulièrement le niveau de vie.

23. Les mesures ou les moyens utilisés pour encourager les investissements privés ont en général été perfectionnés à mesure que l'industrialisation progresse. Au début, il faut des mesures très généreuses d'encouragement pour attirer les investissements dans l'industrie, plutôt que dans le commerce ou dans la propriété immobilière. Par la suite, il convient de prendre des mesures plus sélectives, visant à atteindre des objectifs précis tels que la constitution d'un groupe de plus en plus nombreux de chefs d'entreprise locaux, la promotion des investissements dans les régions moins développées du pays, la création d'emplois, le développement des industries orientées vers l'exportation et la formation de personnel autochtone (administrateurs, techniciens et cadres divers).

24. Les experts ont noté que la concurrence entre pays en voie de développement voisins était devenue l'un des principaux arguments invoqués pour justifier l'adoption de mesures généreuses d'encouragement aux investisseurs étrangers. Dans certains cas, on a pu mettre fin à cette concurrence grâce à des accords signés entre pays d'une même sous-région, des accords analogues pourraient être conclus ailleurs pour le plus grand bien des pays intéressés. Les mesures d'encouragement ont permis d'attirer l'attention sur les possibilités d'investissement existant dans de petits pays jusqu'ici peu connus des investisseurs étrangers. Mais certains pays pourraient obtenir des résultats satisfaisants (à meilleur compte peut-être) en précisant la période pendant laquelle ces mesures resteront en vigueur et en intensifiant leurs efforts de promotion pendant cette période.

25. Dans certains pays, l'Etat intervient plus fréquemment en s'assurant le contrôle partiel ou total de certaines entreprises industrielles, notamment lorsqu'il s'agit d'industries utilisant des ressources naturelles (bois, produits de la pêche, etc.) ou considérées comme présentant une importance stratégique pour le développement ultérieur du pays. Des considérations budgétaires ont parfois freiné l'application de cette politique dans des pays qui se trouvent encore aux premiers stades du développement, parce que les fonds disponibles devaient être consacrés au développement de l'infrastructure, à l'enseignement et aux programmes sociaux.

26. Les experts ont estimé que dans de nombreux pays les structures institutionnelles destinées à mettre en oeuvre les stratégies et les politiques de développement industriel étaient insuffisantes. Examinant les améliorations qui pourraient leur être apportées, ils ont suggéré de faire une étude critique approfondie du développement des moyens dont disposent les pays pour :

- a) Faire une étude d'ensemble des industries existantes afin d'identifier les possibilités précises d'investissement pour les cinq années à venir.
- b) Faire des études de marché, des études de préinvestissement et des études techniques de faisabilité portant sur des projets industriels précis.
- c) Encourager l'exécution, par des investisseurs locaux et/ou étrangers, des projets retenus.
- d) Exécuter des projets, en particulier des projets contrôlés entièrement ou partiellement par les pouvoirs publics.
- e) Favoriser l'apparition d'une nouvelle génération d'entrepreneurs locaux, en leur fournissant une aide pour concevoir et créer des petites entreprises.
- f) Formuler, promouvoir et mettre en oeuvre une politique destinée à stimuler l'implantation d'industries d'exportation.
- g) Créer un organisme spécialisé dans le financement industriel (ou renforcer les organismes déjà créés à cet effet).
- h) Créer une institution (ou la renforcer si elle existe déjà) au personnel composé de ressortissants nationaux, chargée de fournir une aide pour le choix, l'adaptation et la mise au point d'une technologie convenant aux conditions locales ainsi que pour le perfectionnement des techniques et du contrôle de la qualité dans les entreprises existantes).

- i) arrêter et mettre en oeuvre un plan d'investissement aux normes industrielles
- j) mettre sur pied un système d'information industrielle pour suivre l'évolution de l'industrie et de l'exportation de l'électricité.

Assistance fournie par l'ONUDI aux petits pays

27. Les experts ont noté que l'ONUDI avait aidé les gouvernements d'un ou plusieurs des 12 pays considérés à exécuter chacune des tâches susmentionnées. C'est dans les cas où il s'agissait de renforcer des institutions existantes que cette assistance a donné les meilleurs résultats. A la lumière de l'expérience acquise, les experts ont estimé que l'aide de l'ONUDI devrait, dans toute la mesure du possible, porter sur l'exécution d'un projet ou d'une tâche déterminés plutôt qu'être de caractère consultatif, et que, la plupart du temps, le même expert choisi par l'ONUDI devrait pouvoir exécuter ou aider à mettre en oeuvre les projets industriels élaborés avec son concours. Ils ont aussi souligné que les experts les plus utiles sont ceux qui peuvent aisément s'adapter aux conditions locales.

28. Dans la plupart des petits pays, les crédits prévus pour l'assistance de l'ONUDI ne suffisent pas pour financer un vaste programme d'assistance de l'ONUDI, malgré les ressources financières supplémentaires fournies par le programme des SIS, des crédits beaucoup plus importants sont encore nécessaires pour répondre aux besoins reconnus des petits pays.

Utilité d'un échange de données d'expérience

29. Les experts ont jugé que la réunion avait fourni l'occasion d'un échange de données d'expérience à la fois stimulant et utile et recommandé que l'ONUDI organise d'autres rencontres sur le même sujet. Cette réunion, ont-ils estimé, a élargi leur horizon et leur a donné bon nombre d'idées nouvelles. Des réunions de ce genre permettent en outre au personnel du Secrétariat de l'ONUDI de mieux connaître la stratégie et les politiques de développement industriel de chacun des pays et par conséquent aussi les éléments de la planification à long terme des mesures permettant de satisfaire leurs besoins en assistance technique ou en autres services offerts par l'ONUDI.



74.09.13